

Date de la convocation	30 novembre 2023
Membres en exercice	172
Présents	75
Représentés	34

**CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023**

**n°D20231211 – 11d**

**Objet : Service d'assainissement non-collectif et de contrôles de l'assainissement  
 Tarification 2024**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

**Considérant** les collectivités ayant transférées leurs compétences B) assainissement collectif et C) assainissement non-collectifs ;

**Considérant** qu'il revient à Réseau31 de fixer annuellement les tarifs applicables aux contrôles réalisés par ses soins pour les usagers suivants :

Assainissement collectif	Assainissement non-collectif
82 139 abonnés - 179 communes	52 831 installations - 309 communes

**Considérant** que cette tarification est modifiée chaque année en tenant compte des évolutions des charges, des subventions et des investissements à réaliser. Pour 2024, cette actualisation concerne principalement les augmentations dues aux coûts de la main d'œuvre, des matières premières et des carburants. Elle tient aussi compte de la baisse des recettes en assainissement collectif (PFAC) et de la hausse de celles en assainissement non-collectif du fait de la mise en place de mesures coercitives par délibération du Conseil Syndical du 16 décembre 2022 ;

**Considérant** l'augmentation votée en 2023 à hauteur de l'inflation constatée (6,2%), du taux actuel (5,8%) et du taux usuellement utilisé auparavant (2%) à l'identique des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement

**Considérant** les avis favorables de la Commission Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL) et de la commission assainissement non-collectif du 04/12/2023 ;

**Considérant** que le bordereau inclut les prix unitaires inclut le système d'assainissement non-domestique de la ZAC de la Barthelle à Le Cabanial (CT09) ;

**Vu** le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

**Décide**


**Article 1 :** d'augmenter les prix unitaires des contrôles de 2% ;

**Article 2 :** d'approuver le bordereau des prix unitaires ;

**Article 3 :** d'autoriser le Président du Syndicat Mixte à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Résultat du vote	Pour	109	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

**Gilbert HEBRARD**  
 Premier Vice-Président



Annexe(s) : Tarification Assainissement 2024



# TARIFS DES CONTRÔLES ASSAINISSEMENT

		TARIFS 2023		Augmentation		PROPOSITION TARIFS 2024				
		≤ à 20 EH	> à 20 EH			≤ à 20 EH		> à 20 EH		
TVA applicable : 10 %										
A.1.1	Forfait pour contrôle d'une installation neuve	227,27 €	565,45 €	2,00%	2,00%	234,82 €	255,00 €	266,36 €	612,00 €	
A.1.2	Réduction pour non-réalisation d'un projet	90,27 €		1,72%		91,82 €	101,00 €			
A.1.3	Forfait pour contrôle de réalisation uniquement <i>(Contrôle de projet conforme réalisé par un autre organisme sur présentation de rapport ou par RESEAU31 avant février 2013)</i>	90,27 €		1,72%		91,82 €	101,00 €			
A.1.4	Redevance spécifique pour un avis sur la faisabilité réglementaire des installations d'assainissement non collectif <i>(exemple : dans le cadre des permis d'aménager)</i>	242,27 €	242,27 €	2,06%		247,27 €	272,00 €	267,67 €	272,00 €	
A.2.1	Redevance pour le diagnostic à l'initiative de RESEAU31	109,09 €	227,27 €	2,00%	2,00%	111,27 €	123,40 €	232,82 €	255,00 €	
A.2.2	Contrôle des installations existantes à la demande du propriétaire ou de son mandataire	227,27 €	464,55 €	2,00%	2,00%	231,82 €	255,00 €	483,84 €	510,00 €	
A.3.1	Redevance spécifique pour une visite supplémentaire	66,37 €	95,45 €	2,05%	2,00%	67,73 €	74,50 €	97,36 €	107,10 €	
A.3.2	Redevance spécifique pour un déplacement suite à un rendez-vous non honoré	66,37 €	95,45 €	2,05%	2,00%	67,73 €	74,50 €	97,36 €	107,10 €	
A.4.1	Analyse standard : MES, DBO <sub>5</sub> et DCO	68,64 €	62,27 €	1,98%		70,00 €	77,00 €	64,62 €	71,08 €	
A.4.2	Analyse complète : MES, DBO <sub>5</sub> et DCO et éléments azotés	123,36 €	116,36 €	2,88%		123,66 €	136,00 €	127,75 €	139,53 €	

(En cas d'analyse à la demande du propriétaire en dehors d'un contrôle, les frais de déplacement et de prélèvement seront facturés au demandeur en sus sur la base d'une heure de main d'œuvre de technicien et d'un véhicule léger suivant les tarifs du bordereau général.)

		TARIFS 2023		Augmentation		PROPOSITION TARIFS 2024	
B.1	Part fixe par entreprise		79,35 €	2,00%		80,90 €	88,99 €
B.2	Part fixe EHPAD		5 948,23 €	2,00%		6 067,19 €	#####
B.3	Part variable (prix au m <sup>3</sup> d'eau consommé)		4,72 €	2,00%		4,77 €	5,05 €

		TARIFS 2023		Augmentation		PROPOSITION TARIFS 2024				
		1 logement raccordé sur la boîte de raccordement	Plusieurs logements raccordés sur la boîte de raccordement			1er logement raccordé sur la boîte de raccordement		Plusieurs logements raccordés sur la boîte de raccordement		
TVA applicable : 10 %										
C.1	Contrôle de conformité du raccordement à la demande du propriétaire ou de son mandataire	202,73 €	200,00 €	2,00%		206,79 €	227,46 €	205,00 €	216,00 €	
C.2	Contre-visite de conformité du raccordement	66,37 €	32,26 €	2,00%		67,70 €	74,47 €	32,85 €	37,25 €	